

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Casablanca, le 05 octobre 2011 - L'Institut Pasteur Maroc et Sanofi-Pasteur lancent «Ma plume contre la grippe »** un concours destiné aux médias nationaux et visant à « renforcer » la campagne de sensibilisation à la vaccination contre la grippe saisonnière 2011-2012.

Cette initiative vise à :

- **Encourager les médias généralistes et spécialisés à s'intéresser davantage à la vaccination contre la grippe saisonnière**
- **Augmenter le niveau d'information et de prise de conscience du public**
- **Informers pour mieux aider et accompagner l'éducation et la prévention à travers la vaccination contre la grippe saisonnière**
- **Reconnaître la contribution des médias dans le combat contre la grippe saisonnière.**

Ce concours récompense le meilleur article de presse écrite, online (web) ou reportage audiovisuel (Télévision et radio), portant sur la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2011-2012. A vocation informative et didactique, le concours «**Ma plume contre la grippe**», vise à valoriser la contribution de la presse nationale en matière de santé publique.

Le lauréat du concours bénéficiera d'une visite d'information (Sur l'un des sites de production de Sanofi Pasteur à Lyon, en France).

Tous les journalistes ayant participé à ce concours se verront attribués un certificat « d'ambassadeur honoraire » de la campagne de vaccination antigrippale 2011-2012

Le lancement officiel du concours « **Ma plume contre la grippe** » a été effectué à l'occasion du Workshop organisé par l'Institut Pasteur du Maroc et Sanofi Pasteur, le Mercredi 05 octobre 2011 au profit des journalistes exerçant dans le Royaume et remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'une carte de presse nationale,
- rédiger un article paru dans un support national (arabophone et/ou francophone) du 05 octobre au 12 décembre 2011,
- manifester le désir de prendre part au concours en déposant un dossier de candidature (fiche de participation + article intégrale + coupure journal ou reportage en fichier MP3, MP4 ou VLC),
- rédiger un article paru dans un portail national d'informations (arabophone et/ou francophone) entre le 05 octobre au 12 décembre 2011 (site d'informations générales répertoriés et existant depuis au moins deux ans) et enregistrant pas moins de 1500 visiteurs/semaine.
- réaliser et diffuser un reportage dans une station radio ou chaîne de télévision (arabophone et/ ou francophone) entre le 05 octobre au 12 décembre 2011.

Les candidatures sont validées sur la base de critères liés au contenu, à la durée et à la date de diffusion. L'article, le reportage radio ou télévisuel doit :

- traiter des thématiques liées à la grippe saisonnière au Maroc (prévention, complication, mode de vie...)
- Etre destiné au grand-public et fournir des informations sur la grippe de façon intéressante, ludique, conviviale et sans erreur de fait.
- diffuser dans un média national de types « presse écrite », « presse online (web) » et « presse audiovisuelle ».

Un jury composé de professionnels de la santé et de la communication sera chargé d'examiner, visualiser, analyser et d'évaluer les articles de presse et les reportages audiovisuels. Le jury désignera un seul lauréat (article de presse ou reportage audiovisuel).

Le formulaire de candidature est à retirer auprès de l'Agence Globus Média. Il est également téléchargeable (en format Word et PDF) depuis le site de l'agence ([www.globus-media-africa.com](http://www.globus-media-africa.com)) et celui de Sanofi Aventis Maroc ([www.sanofi-aventis.ma](http://www.sanofi-aventis.ma)).

Le dossier de candidature doit comprendre :

- **Pour la presse écrite et la presse online :**
  - Le formulaire de participation rempli et signé par l'intéressé, l'article imprimé ou scanné (et coupure du journal)
- **Pour les médias audiovisuels (Radio et TV):**
  - le formulaire de participation rempli et signé par l'intéressé, un cd en MP3 ou MP4 ou VLC contenant le reportage radio ou télévisuel.

Les journalistes ont la possibilité de concourir avec autant d'articles et de reportages qu'ils le souhaitent, et répondant aux critères susmentionnés

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le lundi 12 décembre 2011 avant 18h30 auprès de l'agence **GLOBUS MEDIA** (357. Bd Mohamed V-10ème étage – Casablanca Tél : 05 22 24 79 84 / 05 22 40 07 83 et 06 18 69 39 62) ou adressés par courrier électronique à l'adresse suivante : [info@globus-media-africa.com](mailto:info@globus-media-africa.com) - [maplume@@globus-media-africa.com](mailto:maplume@@globus-media-africa.com))

Les résultats du concours seront publiés le **10 janvier 2012.**

#### **Pourquoi « Ma plume contre la grippe » ?**

La grippe saisonnière est une infection virale épidémique qui touche chaque année quelques milliers de personnes au Maroc. C'est une maladie qui est responsable de la mort d'un nombre important de personnes dans le monde. Aujourd'hui encore, la méconnaissance de certains aspects de la grippe et les négligences facilitent la progression de la maladie. Face à cela, les médias peuvent effectivement jouer un rôle très important, en générant une résonance assez poussée.

«Le concours vise à impliquer davantage les médias dans le programme de sensibilisation, passage obligé de la lutte contre la grippe saisonnière », estime Françoise GRIGUER, Directrice générale de Sanofi Pasteur Afrique du Nord. Madame GRIGUER souligne «*le rôle incontournable*» que jouent les médias pour promouvoir une meilleure connaissance de la maladie en informant le public sur les divers aspects de la grippe, comment la prévenir. «C'est en travaillant main dans la main avec le corps médical, les médias et la société civile que nous pouvons y parvenir et éclairer les mythes et réalités de cette maladie saisonnière », conclut-elle.

#### **CONTACT PRESSE :GLOBUS MEDIA**

**Cheikh Mbacké SENE cell. 0618 69 39 62 – [maplume@globus-media-africa.com](mailto:maplume@globus-media-africa.com)**  
**Samiha MANAR cell. 0633 15 99 30 - [maplume@globus-media-africa.com](mailto:maplume@globus-media-africa.com)**